

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DU PLAN D'ÉVACUATION

INTRODUCTION

La présente méthodologie est proposée par le **Bureau Conseil New Performance Management**, cabinet spécialisé en management QHSE, pour accompagner la mise en place d'un plan d'évacuation.

Conscient des enjeux de cette mission, le cabinet mettra à disposition :

- Un consultant qualifié et expérimenté dans le domaine d'activité du client.
- Une coordination étroite avec les cadres et le personnel de la société.
- Une méthodologie adaptée au contexte spécifique de la mission.
- Une organisation rigoureuse pour assurer la réussite du projet.

L'objectif est la mise en œuvre opérationnelle efficace du plan d'évacuation et l'optimisation des mesures de sécurité, conformément aux standards de **New Performance Management**.

ÉLÉMENTS D'UN PLAN D'ÉVACUATION INCENDIE

Bien que le Code du travail ne définisse pas formellement le plan d'évacuation, ce document reste l'outil le plus clair et efficace pour guider le public en cas d'urgence.

Un plan d'évacuation doit inclure :

- Le nom de l'entreprise, la date de conception, le numéro du plan et le nom du concepteur.
- Le niveau concerné et l'emplacement du ou des points de rassemblement.
- Une légende indiquant les symboles utilisés.
- Les itinéraires menant aux issues de secours.
- L'emplacement des moyens de premiers secours (alarm, extincteurs...).
- La mention "vous êtes ici".
- La localisation des portes coupe-feu, cloisonnements et ouvertures.

Pour une efficacité maximale, le plan doit également préciser :

- Cloisonnements fixes, fenêtres, portes, soupiraux et autres ouvertures.
- Chemins d'évacuation identifiés par fléchage.
- Dégagements et voies conduisant aux issues.
- Ascenseurs et monte-charges.
- Raccordements aux réseaux et organes de coupure (gaz, électricité, eau, fluides).
- Chaufferies, gaines pompiers, vanne-police.

- Dépôts de combustible et produits dangereux avec identification.
 - Machineries critiques (ascenseurs, transformateurs, groupes électrogènes, climatisation).
 - Moyens de secours : colonnes sèches/humides, RIA, désenfumage, systèmes d'alarme et d'extinction.
-

MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DES TRAVAUX

1. Objectifs

- Savoir réagir face à une situation de crise.
- Permettre une évacuation sécurisée des occupants.

2. Champ d'application

- Élaboration et communication de procédures d'évacuation d'urgence.
- Prise en compte des risques : incendie, explosion, émanations toxiques, alerte à la bombe, catastrophes naturelles.
- Application à tous les employés et intervenants présents sur le site, quelle que soit leur fonction (administration, construction, entretien, etc.).

3. Responsabilités

- La procédure d'évacuation définira les responsabilités spécifiques : direction, personnel, employés et contractants.
- Chaque rôle doit être connu et respecté pour assurer l'efficacité du plan.

4. Définitions

- **Plan d'action d'urgence** : document décrivant les procédures à suivre pour assurer la sécurité interne.
- **Voie d'évacuation** : itinéraire que doivent emprunter les employés pour atteindre un point de rassemblement sécurisé.

5. Procédure d'évacuation

5.1 Signaux et alarmes

- Type et fréquence des alarmes.
- Mesures à prendre selon le type d'alerte.
- Heures et jours de test des alarmes.
- Procédure de déclenchement.

5.2 Voies d'évacuation

- Identification des chemins dans les zones opérationnelles, de construction et bureaux.
- Vérification de l'accessibilité et de la sécurité des itinéraires.

5.3 Points de rassemblement

- Désignation des points pour chaque zone/type d'alarme.
 - Affectation d'un responsable pour le dénombrement.
 - Mise en place de communications entre chaque point.
-

6. Formation

- Tous les employés doivent recevoir une formation documentée sur le plan d'évacuation.
 - Formation initiale à l'entrée en poste, mise à jour lors de modifications du plan ou changement de fonction.
 - Répétition périodique selon les directives de la direction pour maintenir l'efficacité.
-

UTILITÉ ET RÉALISATION DU PLAN D'ÉVACUATION

- Les plans facilitent l'intervention des secours, notamment des pompiers.
 - Ils doivent être affichés à des endroits stratégiques et à hauteur réglementaire.
 - Toute modification dans le bâtiment (ex. déplacement d'une cloison) implique une mise à jour immédiate du plan, conformément à la norme **NFX 08-070**.
-

LIVRABLES

- Procédure d'évacuation.
- Plan d'évacuation.
- Rapport d'exercice de simulation.